



LA NATION

Confusion
sur les campus

Pendant ce temps-là à Dorigny

N'en déplaise à Monsieur le Recteur, l'Université de Lausanne est bel et bien devenue une antichambre de l'extrême-gauche¹.

Il y a les impulsions données depuis le sommet. Le 12 juillet 2022, la Direction a adopté le *Plan d'action de l'Université de Lausanne pour l'égalité, la diversité et l'inclusion (EDI)*. Une vice-rectrice chargée du dicastère «Egalité, diversité et carrières» a pour mission de le mettre en œuvre. Le *Bureau de l'égalité* l'appuie dans sa tâche. Le Plan EDI articule quatre principes généraux. Le premier en est l'«intersectionnalité»². Il présuppose que les politiques de promotion de l'égalité ne doivent favoriser aucun des groupes (ou «minorités») subissant des discriminations. Les femmes ne doivent pas prendre le pas sur les «afro-descendants», ni les transsexuels sur les lesbiennes ou les «personnes en situation de handicap». Cela implique principalement de désigner, avant de la combattre, une seule responsable de leur oppression: la société dite occidentale, blanche, coloniale et patriarcale. Dans ce numéro spécial de *La Nation*, M. Olivier Delacrézaz montre d'où vient cette idéologie.

Le plan EDI ne propose pas moins de quarante-trois mesures correctrices. Elles concernent tous les aspects de

la vie universitaire. La mesure n° 16 consiste à faire que «*la question de l'EDI soit toujours abordée avec les candidat.e.s aux postes d'enseignant.e.s*». Il s'agirait explicitement de les soumettre à un test de conformité idéologique. L'Université entend écarter, dès l'engagement, toute contestation possible de la part du corps professoral. Dans la fonction publique, une telle mesure est sans doute contraire au droit du travail. Mais la course à l'égalité ne saurait s'embarasser d'un tel juridisme. Nous avons appris que les directives internes sur l'embauche seraient sous peu amendées en conséquence.

L'Assemblée de la transition, tirée au sort et aux compétences tentaculaires, a déjà fait l'objet de nos critiques³. Elle montre l'obsession écologique de la Direction de l'UNIL, et ses fondements révolutionnaires. Là-aussi, de nombreuses institutions sont mises en œuvre, sous l'égide d'un vice-recteur dévolu au dicastère «Transition écologique et campus». Il peut compter sur l'hyperactif «Centre de compétence en durabilité». On découvre ainsi que les 5,5 hectares de terres arables de Dorigny sont exploités en agriculture biologique par un «collectif». Ou que la laine des moutons

du campus est transformée en baskets. Ou que l'UNIL finance l'OUVEMA, l'*Observatoire universitaire du vélo et des mobilités actives*. Ses chercheurs ont par exemple consacré beaucoup d'énergie à analyser les «coronapistes», les pistes cyclables installées durant la pandémie.

Un autre niveau est celui de l'enseignement et de la recherche, directement au sein des facultés. Un détour par le descriptif des cours de sciences sociales et politiques (SSP) permet de plonger dans le monde de la déconstruction, de la théorie du genre aux discours décoloniaux. Ces enseignements se prolongent dans d'innombrables travaux de séminaires ou de mémoires dans lesquels des étudiants répètent à l'envi des

mantras sociologiques appris par cœur. Ils espèrent ainsi décrocher le prix «Genre –

Egalité homme-femme» annuellement délivré par la faculté des SSP.

Nombre d'entre eux n'hésitent pas à approfondir leurs orientations militantes en rédigeant des travaux qui justifieront leur combat. Se développe une continuité entre des enseignements de géoscience ou de SSP et la participation aux grèves climatique ou féministe. En 2019, la Direction avait appelé les enseignants à ne pas sanctionner les participants à la Grève du Climat, voire à déplacer des cours si eux-mêmes souhaitaient s'y joindre.

La Direction n'hésite pas à renvoyer l'ascenseur à ses chercheurs-militants. Elle considère ainsi la désobéissance civile de la climatologue Julia Steinberger comme une forme d'engagement à soutenir, parmi d'autres⁴.

Le 3 juin 2022, la Faculté de droit, de sciences criminelles et d'administration publique a délivré un doctorat *honoris causa* à la Professeure américaine Norma Riccucci. Spécialiste de l'application de la théorie critique de la race au sein de l'administration publique, elle soutient que les structures étatiques occidentales sont systématiquement racistes. Elle ouvrait sa conférence en regrettant que les conservateurs américains contestassent son enseignement sur le terrain politique⁵. Invariablement pourtant, ces champs de recherche aboutissent à la conclusion que la société n'est pas assez égalitaire et qu'elle doit évoluer. Cela s'appelle bien de la politique. Il ne faut pas accepter cette scientification du débat.

Leurs propositions finissent dans les programmes des partis socialistes, Verts, ou d'extrême-gauche – rebaptisés pour l'occasion «de gauche-radical». Et il y a une relation évidente entre ces recherches éco-sociologiques

et les mesures officielles de l'Université. Le Service des bâtiments a récemment installé des distributeurs de tampons hygiéniques dans les toilettes des hommes. Il répondait directement à une sollicitation du collectif universitaire de la Grève féministe, tenu par l'extrême-gauche lausannoise⁶.

La Direction est juge et partie. Son statut d'employeur suffit trop souvent à faire taire les enseignants critiques. Hors du sérail, celui qui ose s'élever contre les dérives de l'UNIL est accusé d'entraver son autonomie, de violer la liberté académique. L'autonomie légale de l'Université ne l'autorise pas à englober des millions dans la révolution officielle, ou de contribuer de manière unidirectionnelle au «débat de société». Contribution déjà contestable en elle-même.

Quant à la liberté académique, le temps est plutôt venu de se demander si elle existe réellement à Dorigny. Le *wokisme* universitaire, comme toute idéologie, progresse à coup de surenchères. Plusieurs étudiants racontent les tensions dans les auditoriums, l'intolérance des militants, les appels aux excuses. Les professeurs de bonne foi ne pourront être que démunis: leurs étudiants ne font rien d'autre que de les déborder dans la radicalité.

Des auditoriums au bureau du Recteur, l'Université de Lausanne est devenue, aux frais du contribuable, un Etat dans l'Etat.

Félicien Monnier

¹ «L'UNIL n'est pas l'antichambre des mouvements d'extrême-gauche», interview de Frédéric Herman par Fabio Bonavita, *Lausanne Cités*, des 1^{er} et 2 février 2023.

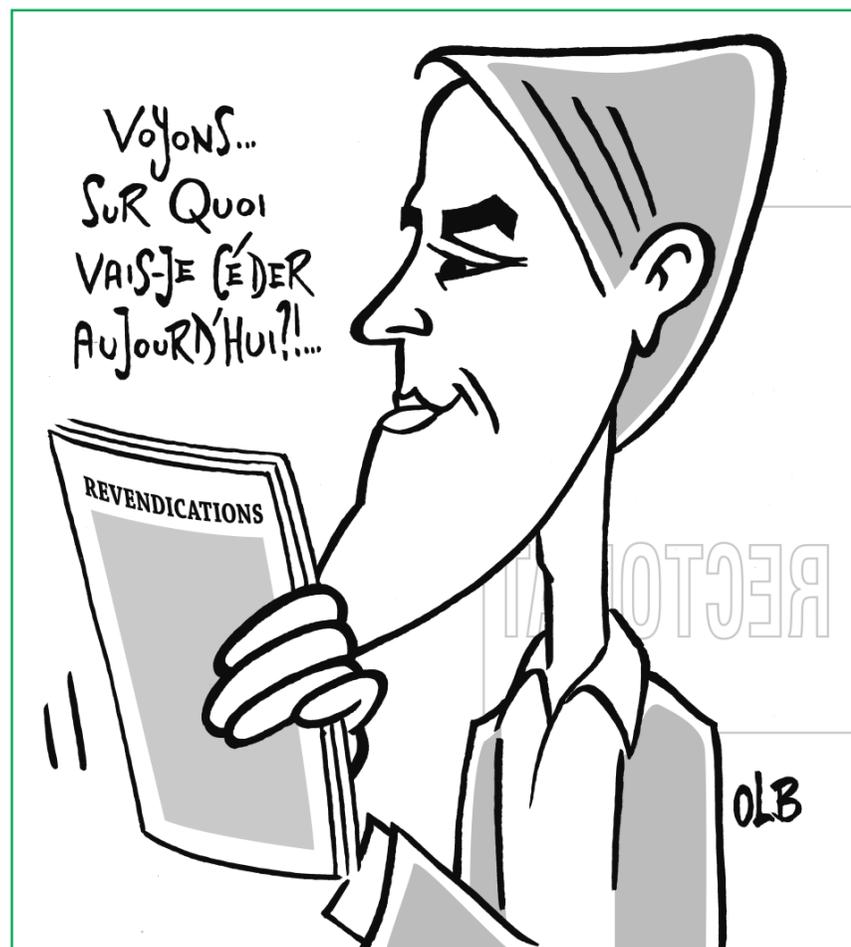
² On relira avec intérêt l'article que Jacques Perrin a consacré à cette notion: «Intersectionnalité», in *La Nation* n° 2183, du 10 septembre 2021.

³ Monnier Félicien, «UNIL: une loterie pipée d'avance», in *La Nation* n° 2211, du 7 octobre 2022.

⁴ «Chercheuse et militante, un engagement légitime», Augustin Fragnière interrogé par Romaric Haddou, *24 heures* du 13 octobre 2022.

⁵ <https://www.unil.ch/fdca/Conference-Norma-Riccucci>

⁶ En février 2021, et à en croire un communiqué de presse consacré au harcèlement à l'UNIL, deux de ses chevilles ouvrières étaient Mmes Cynthia Illi, étudiante de géosciences et actuelle coprésidente des jeunes Verts vaudois, et Clara Almeida Lozar, étudiante en sciences politiques et candidate du parti trotskiste SolidaritéS au Conseil communal de Lausanne aux élections de 2021.



De quoi le féminisme est-il le nom ?

Le langage et les arguments des associations féministes sont devenus la *lingua franca* d'une large partie de nos élites, ayant fait son nid aussi bien dans le champ politique, les universités que dans la grande presse. Malgré le succès historique du mouvement depuis la fin du XIX^e siècle, les politiques préférentielles et une égalité des droits de nos jours fermement enracinée, on nous rappelle néanmoins chaque printemps que les femmes demeurent disproportionnellement victimes d'injustices et que le combat contre le sexisme et les inégalités est plus urgent que jamais. Récemment encore, les deux manifestes suisses de la grève des femmes (2019) présentaient un long cahier de doléances : les hommes gagnent en moyenne plus que les femmes, ces dernières ne sont pas représentées à égalité au sommet de l'échelle sociale, elles sont victimes de violences dans une sphère domestique où, qui plus est, les tâches ne sont pas distribuées équitablement. Nous sommes sommés d'accepter que toutes les disparités entre les sexes signalent nécessairement des discriminations ; qu'il n'existe pas de différences moyennes de tempérament et de préférences entre hommes et femmes qui puissent contribuer à expliquer ces inégalités ; et, *last but not least*, que l'injuste et têtue persistance de ces dernières prouve à la fois la pertinence du militantisme féministe au XXI^e siècle et l'importance des politiques visant une «égalité des résultats».

La fanfare de la justice sociale ne laisse guère de place aux notes discordantes et des questions anodines telles que «comparé à quoi?», «quelles sont les preuves empiriques?» ou encore «à quel prix?» sont rarement posées. Or il y a de bonnes raisons d'être sceptique tant envers la manière dont les disparités entre les sexes sont théorisées qu'à l'endroit des ingénieries sociales censées les corriger.

La première assertion, par exemple, relève d'une simple mais indémodable erreur : disparité n'est pas synonyme d'injustice. Le faible pourcentage de femme au CERN (20%) n'atteste pas à lui seul de l'existence de discrimina-

tions ou des effets de biais sexistes dans le champ de la physique nucléaire, pas plus que l'écrasante majorité masculine dans les prisons ne prouve à elle seule l'existence de dysfonctionnements judiciaires ou de préjugés misandres.

Depuis un demi-siècle, il nous est asséné que les inégalités salariales sont le produit d'un système patriarcal qui désavantage les femmes, et depuis un demi-siècle, les économistes nous murmurent en vain qu'en intégrant à l'analyse toutes les variables pertinentes (âge, géographie, horaires, statut marital, continuité de l'emploi, éducation, etc.), cette disparité se réduit considérablement, souvent au point de devenir insignifiante. Quelques décennies de recherches économiques (de Claudia Goldin à Marco Salvi) sur le sujet nous apprennent en effet que les femmes ne sont pas discriminées en tant que groupe et que le facteur de loin le plus important pour expliquer cette inégalité salariale réside dans les choix individuels : en moyenne, hommes et femmes ne partagent pas les mêmes priorités et ne font pas les mêmes choix.

Une des réponses courantes à cet argument consiste à postuler une sorte de déterminisme socio-culturel assignant en amont différents rôles aux hommes et aux femmes. L'idée est que si nous éduquons nos enfants dans un milieu purgé de tout stéréotype de genre, ces différences non seulement disparaîtraient, mais la société se nivellerait aussi selon une distribution proportionnellement égale entre hommes et femmes. Rejeter la responsabilité des choix individuels sur la société est une vieille habitude de la gauche mais, curieusement, l'exercice semble être souvent à géométrie variable : si les hommes sont surreprésentés parmi les sans-abris, les prisonniers ou dans les métiers dangereux, c'est en raison de leurs choix et comportements ; s'ils sont surreprésentés parmi les CEOs ou les mathématiciens, c'est en raison des

normes et stéréotypes qui corsètent le potentiel des femmes. Ah ! si seulement les médias et les écoles cessaient de prêcher à tue-tête les joies de la maternité et de la vie domestique...

Que les normes et stéréotypes affectent nos choix, personne n'en doute. Cependant, la question devrait plutôt être : quel pourcentage d'une inégalité donnée s'explique par les effets des attentes et biais socio-culturels ? Ces derniers sont souvent invoqués pour expliquer l'apparent paradoxe d'une perpétuation des disparités malgré l'absence de discriminations objectives et l'existence de nombreuses politiques

Toutes les grandes causes commencent en mouvement, deviennent un business et finissent en racket.

Eric Hoffer

d'encouragement et programmes préférentiels. Cependant, si l'hypothèse que la socialisation fabrique les disparités entre les sexes était correcte, une égalisation des rôles socio-politiques devrait avoir pour conséquence un progressif nivellement de ces différences. Or c'est l'inverse qui semble s'observer : plus une société devient égalitaire, plus les différences entre hommes et femmes tendent à s'accroître et à graviter dans la direction des rôles sexuels traditionnels.

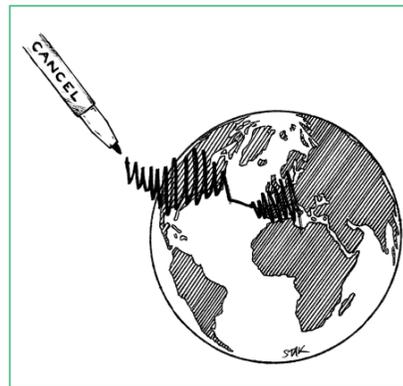
Certes, l'égalité des sexes n'est pas équivalente à la neutralité des genres et les stéréotypes ont la vie dure. Des curriculums «dégénérés» et l'imposition de quotas peuvent contribuer à transformer les normes implicites et à égaliser artificiellement la distribution entre hommes et femmes dans les po-

sitions de pouvoir ou de prestige, mais à quel prix ? Comme avec le totem de la «diversité», les bénéfices d'une parité numérique sont apparemment aussi évidents qu'inexpliqués, et les coûts de ces ingénieries sociales dûment ignorés. Bizarrement, similaire effort n'est jamais proposé au profit des étages moins privilégiés de l'échelle sociale ; l'on s'inquiète en effet peu de la distribution des sexes dans les équipes de bûcheronnage ou dans les services de la voirie.

Outre le fait que les discriminations positives entraînent des coûts et fabriquent des classes de bénéficiaires investis dans la perpétuation *ad infinitum* de ces programmes, le militantisme féministe doit faire face à un dilemme : soit les individus naissent parfaitement égaux dans leurs capacités, tempérament et propensions, et l'imposition d'une «égalité des résultats» revient à corriger les effets arbitraires de socialisation ; soit ce n'est pas le cas et cet interventionnisme social revient à violer les principes de mérite et de liberté. Or les recherches en psychologie et biologie évolutionnaires nous indiquent qu'un grand nombre de différences moyennes entre les sexes ne sont pas produites par un environnement socio-culturel spécifique et se retrouvent à travers différentes cultures. Par exemple, le fait qu'en moyenne les hommes sont plus intéressés par des métiers portant sur les objets (ingénierie) tandis que les femmes le sont par des occupations impliquant des personnes (médecine).

En ignorant sélectivement certaines contraintes du réel, le militantisme féministe échoue à identifier la diversité des causes contribuant à expliquer les disparités dans la société. Puisque ces dernières sont vues comme arbitrairement produites par la socialisation, et que les humains sont conçus comme infiniment malléables et la société comme infiniment perfectible, toutes les inégalités (politiquement utiles) représentent autant de *problèmes* que l'on doit résoudre à l'aide de *solutions*, hélas ! souvent liberticides. A mauvais diagnostic, mauvaise médecine.

Olivier Moos



Le sexe des mots

Chacun sait que la conquête de Constantinople se fit pendant qu'on disputait du sexe des anges. L'actuelle querelle autour du sexe des mots serait-elle le prélude à l'effondrement du français ? Notre langue, après avoir été déclarée fasciste jadis par Roland Barthes, est désormais taxée de sexisme par les militants d'un égalitarisme agressif. Leur arme de guerre est le langage dit inclusif, dont le but déclaré est de faire changer les mentalités. Voilà où nous en sommes de notre crépusculaire déchéance.

Ce langage, qui pollue avec ses absurdités jusqu'à l'affichage public («Je suis fièr-e»), est heureusement combattu depuis quelques années par l'Académie française et désormais par les pouvoirs politiques de plusieurs pays francophones. Récemment, la Chancellerie fédérale a interdit ces pratiques dans les documents officiels, les déclarant «illisibles, imprononçables, incompréhensibles en dehors

de cercles restreints». Les exemples donnés se passent de commentaires : «étudiantEs, agent-es culturel-les. Femmes*, chef.ffe.x.s».

Les formes masculines et féminines de la grammaire française ne correspondent pas toujours à une identité sexuelle. C'est un joyeux désordre auquel l'usage nous a habitués : quand on désigne une fourmi, une tortue, une panthère, un zèbre, un kangourou, on n'a pas spontanément une représentation sexuée du bestiau. Il en va de même pour les objets : la chaise, le banc, la table, le fauteuil, la cuillère, la fourchette... Les armées, de tout temps composées très majoritairement d'hommes, nomment plusieurs fonctions avec des termes féminins : les recrues, estafettes, ordonnances, sentinelles devraient-elles être masculinisées en recrues, estaffets, ordonnants, sentinelles ?

Certaines femmes de lettres veulent être écrivaines. Est-ce bien raison-

nable ? Si je dis : «Alice Rivaz est une des plus grandes écrivaines vaudoises», on aura compris que Ramuz et Mercanton ne font pas partie de l'appréciation. Tandis que si on emploie le masculin générique, qui est neutre, «Alice Rivaz est un des plus grands écrivains vaudois», on étend le champ de comparaison.

Même s'il n'est pas distinct de la forme masculine, le neutre existe en français : dans des expressions comme «il pleut, il faut rentrer», les pronoms ne représentent pas des personnes. «Elle pleut», «elle faut» ne sont pas viables. «On a frappé à la porte», ne précise pas si c'est un homme ou une femme. L'étymologie vient du latin *homo* qui signifie être humain.

On doit récuser avec détermination le grignotage de notre langue par les cuistres du Wokistan qui en détruisent la beauté avec une obstination de ténias. Etudiant, étudiante

sont des mots qui respirent naturellement. Etudiant-e-x-s est un agglomérat chaotique déraciné de l'étymologie et de l'usage commun. Selon le Bureau de l'égalité de l'Université de Genève, l'«X» marque «une rupture avec la binarité de la langue». Rien que ça ! Qui peut rester indifférent à ce charcutage exercé par des minorités agissantes qui confisquent la langue au profit de leur idéologie ?

Il est surprenant que beaucoup de journalistes, enseignants, écrivains restent assez passifs devant ce sinistre bazar. Ont-ils peur de passer pour conservateurs, réactionnaires, antiféministes, transphobiques ? Où sont tous ces intellectuels qui prétendent lutter contre le «politiquement correct», qui adorent «briser les tabous» ? Il y a pour eux un joli boulot qui demande juste un peu de talent et de courage.

Jean-Blaise Rochat

D'une lutte à l'autre

Le wokisme n'est que la dernière en date de ces crises idéologiques qui, au nom du Progrès, minent la civilisation occidentale depuis deux siècles.

La première, l'idéologie libérale, place la liberté individuelle et la lutte de tous contre tous au fondement de la société humaine. Le monde est une jungle économique où chacun cherche à l'emporter sur ses concurrents. Les affrontements individuels entraînent une croissance de la masse des biens de consommation et, du même coup, de l'emploi et des revenus. La jungle se civilise, les situations individuelles s'ajustent, la société s'équilibre. C'est la théorie.

Socialement, c'est un naufrage. La loi de la jungle fonctionne à peu près dans le monde animal, où les désirs sont restreints aux besoins vitaux de l'espèce. Dans le monde humain, en revanche, les désirs sont illimités et chacun est constamment porté à étendre son empire au-delà de ses besoins. La théorie libérale excluant toute intervention étatique et toute protection syndicale, le faible, iso-

lé dans la jungle, n'est plus qu'une force de travail, embauchable et débauchable à merci.

Dans l'optique de l'idéologie marxiste, tout antilibérale qu'elle soit, l'étape libérale est historiquement nécessaire en ce qu'elle ramène toutes les valeurs irrationnelles de l'ancien monde – religion, honneur, loyauté, tradition, service – à une seule, l'argent. L'étape suivante est la révolution prolétarienne. La classe ouvrière, guidée par ses avant-gardes, la franchira, quelles que soient les rétorsions policières et militaires, les compromissions des sociaux-démocrates et les tromperies dilatoires du syndicalisme et de la paix du travail. La révolution se généralisera, conduisant à des affrontements toujours plus violents, jusqu'à la confrontation finale, l'effondrement du capitalisme sous le poids de ses contradictions et la dictature du prolétariat. Puis l'Etat, inutile, disparaîtra au profit de la société

Les wokes pratiquent le soupçon universel et le complotisme systémique.

sans classes, où chacun fournit selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

Les échecs – économiques, politiques, sociaux, moraux, écologiques – du communisme international furent aussi catastrophiques que ses prophéties étaient grandioses. Sa division en factions nationales, notamment chinoise, paracheva la débâcle.

Le gauchisme, dérive que Lénine dénonçait en 1920 déjà comme « la maladie infantile du communisme », connaît un succès foudroyant dans les années 1960. Libertaire en matière de mœurs, profiteur et consumériste, le gauchiste délaisse le caractère eschatologique du marxisme. A la question « qu'est-ce que vous voulez? », il répond « là n'est pas la question! »

La lutte des classes n'est plus le combat fondamental. Le fil rouge, c'est la lutte contre toutes les hiérarchies: l'enfant contre ses parents, la mère contre le père, l'élève contre l'enseignant, l'employé contre l'employeur, le citoyen contre l'Etat, le civil contre le militaire, le soldat contre l'officier, l'étranger contre le national, le patient contre le pouvoir médical... le gauchisme contre le stalinisme. Le gauchiste a pour lui l'énergie et le culot de la jeunesse et face à lui, la lâcheté bourgeoise et la pétrification communiste. Les années passent, cependant, et sa fougue se calme, il entre alors dans le système et s'y calfeutre: on le retrouve dans les services de l'Etat, les syndicats, la presse, l'école, où il continue le combat, non sans quelque efficacité.

Quarante ans plus tard, il prend une retraite dont il jouit sans entraves. De commerce agréable, il parcourt l'Europe à la recherche de sensations gourmandes, vote à l'extrême-gauche par nostalgie de la fronde et narre complaisamment ses émois du temps des barricades.

Le woke reprend la lutte, avec l'aide multiplicatrice et pilorisante des réseaux

sociaux. Il invente et dénonce chaque jour de nouveaux cas de sexisme, de racisme, d'islamophobie, d'homophobie, de transphobie, de grossophobie, de nanophobie, de validisme. Il donne une apparence d'unité à ces luttes disparates en les faisant toutes converger vers un seul coupable, le mâle blanc occidental, dont les normes morales et sociales ne visent qu'à la domination.

Soit dit en passant, on se demande par quel miracle la pensée des wokes mâles et blancs échappe aux tares systémiques, censément consubstantielles à la masculinité et à la « blanchitude », qu'ils dénoncent chez leurs semblables mâles et blancs.

Le complot blanc, séculaire, conscient et organisé, a pénétré en profondeur les langues, les mœurs, les institutions et les arts occidentaux que le Blanc impose au monde. Il n'y a rien à en sauver. Il faut tout éradiquer. D'ailleurs, la philosophie, la morale, la raison, la science, la technique et les mathématiques n'ont pas davantage de valeur universelle. Elles ne sont elles aussi que des outils de l'impérialisme blanc. Lui seul est universel.

Le libéralisme a apporté la primauté de l'économie sur la politique et celle de l'individu sur la communauté. Le marxisme a apporté la primauté du changement sur la compréhension du monde et celle de la collectivité sur la personne individuelle, simple atome du matériau social. Le gauchisme a apporté la primauté du désordre sur la civilisation et du plaisir sur la responsabilité, pratiqué un « entrisme » lucratif et réduit ses perspectives politiques au succès de la carrière personnelle de ses animateurs. Les wokes pratiquent le soupçon universel et le complotisme systémique. En parfaite contradiction, ils nient les races et les sexes tout en les essentialisant, bétonnant ainsi la perspective d'affrontements tous azimuts, sans quartier et sans issue.

Olivier Delacrétez

La liberté comme non-domination

La définition de la liberté est complexe. L'histoire a connu de grands affrontements sur cette question. L'un d'entre eux, aussi important qu'oublié, opposa le libéralisme naissant et les partisans de ce que l'on nomme aujourd'hui républicanisme. Ce conflit s'étala sur les XVII^e et XVIII^e siècles, aussi bien en Angleterre qu'en France ou dans les futurs Etats-Unis, et se solda par la victoire du libéralisme sur son rival.

Voici en tout cas l'analyse des auteurs contemporains se rattachant au républicanisme. Parmi eux, le professeur de philosophie politique Philip Pettit a particulièrement développé l'analyse de l'opposition entre ces deux définitions de la liberté¹. Afin de mieux comprendre le débat et d'enrichir notre réflexion, détaillons les définitions exposées par Pettit.

La première, issue du libéralisme – et de Hobbes avant lui –, est la liberté comme non-interférence. Elle considère que toute interférence intentionnelle effective porte atteinte à la liberté. Une telle interférence est un obstacle qui limite les choix sous notre contrôle (interdiction, dissimulation, hausse des coûts d'une option...).

Prenons l'exemple de l'esclave d'un maître bienveillant qui s'abstient d'interférer dans sa vie. Sa liberté n'est pas considérée comme affectée car il ne subit pas d'interférence effective – la seule prise en compte par cette vision. En passant du privé au public, cela implique que les citoyens ne sont pas plus ou moins libres en fonction de la forme de l'Etat, mais selon le nombre d'interférences qu'il produit dans leur vie.

Autre exemple, celui de la loi. Dans tous les cas, cette dernière porte atteinte à la liberté. Elle ne se justifie alors que si elle protège contre une plus grande interférence (une loi qui empêche le meurtrier pour éviter que l'on ne vous tue).

La seconde définition, conceptualisée par Pettit à partir de la tradition républicaine, est celle de la liberté comme non-domination. La domination est une situation où nous pouvons subir, de manière effective ou potentielle, des interférences arbitraires.

Cette fois, dans le cas de l'esclave d'un maître bienveillant, il n'est pas considéré comme libre, car soumis potentiellement à une interférence arbitraire. En effet, il dépend du bon vouloir de son maître, se trouve dans une situation d'incertitude et est poussé à changer son comportement pour la déférence ou la flatterie. Ainsi, il faut prendre en compte la situation et ce qu'elle rend possible, même si cela ne se produit pas dans l'immédiat, y compris pour la forme de l'Etat.

Concernant la loi – ou une autre intervention de l'Etat –, elle n'est pas une atteinte à la liberté puisqu'elle n'est pas une interférence arbitraire. Elle peut même empêcher la domination privée. Certes, la loi diminue l'étendue des choix laissés aux citoyens – étendue, définie en termes de quantité et de diversité, qui est une composante de la liberté –, mais elle ne crée pas de domination et ne détruit pas la liberté. A condition de ne pas être arbitraire.

Pour cela, elle doit répondre, selon Pettit, à deux conditions. D'abord, elle doit viser l'intérêt de ceux qui en sont l'objet. Ensuite, ces derniers doivent avoir des moyens de contrôle et surtout de contestation. L'obligation de payer nos impôts à l'Etat peut répondre à ces conditions. Le détournement par un bandit, non. Sans l'idée d'arbitraire, nous ne pourrions pas distinguer ces deux interférences.

Pettit nous livre ainsi une analyse approfondie d'une opposition philosophique et historique. Mais plus que cela, il souhaite relancer le débat afin de remettre en cause la victoire de la vision libérale de la liberté.

Benjamin Ansermet

¹ Voir la première partie de Philip Pettit, *Républicanisme. Une théorie de la liberté et du gouvernement*, trad. P. Savidan et J.-F. Spitz, Paris: Gallimard, 2004 [1997], 444 p.

Voir aussi Jean-Fabien Spitz, « De la liberté comme non-interférence à la liberté comme non-domination », in: J.-F. Spitz, *Philip Pettit. Le républicanisme*, Paris: Michalon, 2010, pp. 51-85.

Les « faiseurs de Suisses » sont toujours là

Voici la mésaventure d'un septuagénaire français, que nous appellerons M. Dupont, telle que 24 heures l'a présentée il y a quelque temps. M. Dupont vit en Suisse depuis plus de 37 ans. Il est au bénéfice d'un permis d'établissement. Il est fortuné. Sa femme est Suisse. Ses trois enfants et ses huit petits-enfants résident dans notre pays.

M. Dupont a déposé une demande de naturalisation, auprès du Canton de Vaud, en 2018. En 2021 (quelle rapidité!), le Secrétariat fédéral aux migrations (SEM), qui délivre une autorisation initiale, refuse la demande. Pourquoi? M. Dupont, quatre ans auparavant, a été condamné pour excès de vitesse; il avait circulé à 80 km/h sur un tronçon habituellement autorisé à cette vitesse, mais momentanément limité à 40 km/h à cause de travaux; il fut puni d'une amende de 540 francs, d'une peine pécuniaire de 90 jours-amendes à 30 francs avec sursis, le délai d'épreuve étant de 3 ans.

M. Dupont a recouru au Tribunal administratif fédéral, qui vient de confirmer la décision du SEM. La loi est claire: après une condamnation de

ce type, pas de naturalisation pendant le délai d'épreuve. Et il faudra même patienter encore trois ans de plus, à cause d'un prétendu délai de carence.

Dura lex, sed lex, dira-t-on. Mais les lois sont parfois abusives. M. Dupont a certes commis une infraction d'une certaine gravité. Mais les années ont passé. L'administration se permet de traîner, mais pour l'administré, l'horloge pénale n'a pas de merci. Quant au délai de carence qui s'ajoute au délai d'épreuve, selon le « manuel de la nationalité » utilisé par le SEM, nous sommes dubitatif, n'ayant pas trouvé de base légale; mais nous nous sommes probablement perdu dans le maquis des ordonnances fédérales.

Quoi qu'il en soit, ces règles sont manifestement disproportionnées. Leur rigidité ne tient pas compte de l'ensemble des circonstances et ligotent le juge, rabaissé au rang d'automate. Elles sont inspirées d'un esprit de méfiance cauteleuse envers l'étranger. A l'égard de l'étranger assimilé, la Suisse, sans brader le droit de cité, doit se montrer accueillante.

Jean-François Cavin

La dérive idéologique de la HEP Vaud

Sa position au sein de l'Administration vaudoise contraint la personne qui nous a proposé cet article à l'anonymat. La nécessité de prendre cette mesure, exceptionnelle dans nos colonnes, illustre l'incapacité des représentants de la fonction publique à faire respecter la liberté de parole des employés de l'Etat. Elle souligne aussi la perte de confiance qui règne entre l'Administration et les fonctionnaires.

(Réd.)

De l'instruction à la rééducation

La Haute école pédagogique du Canton de Vaud a toujours été sensible à la question des inégalités scolaires. Au cours de la dernière décennie, cette préoccupation, légitime sur le fond, s'est radicalisée sous l'influence des *critical studies* américaines. En novembre dernier, des étudiants « inquiets » de l'école pédagogique ont réagi en rédigeant une lettre ouverte à l'adresse de la direction. Ils dénonçaient, parmi d'autres excès, la tournure biaisée du cours obligatoire « Pédagogie interculturelle et genre » du cursus de *Bachelor*. La réponse du directeur de la formation dans les colonnes de *24 heures* était choquante. Alors que les auteurs se disaient conscients « du bien-fondé d'une sensibilisation aux inégalités » et ouverts à un débat serein, s'ils obtenaient la garantie que leurs opinions ne fussent pas retenues contre eux, M. Petitpierre eut comme seule réaction de les menacer de sanctions en sous-entendant que leur « radicalité » n'était pas compatible avec l'exercice de la profession enseignante.

Au-delà de l'intolérance que manifeste une telle réponse, c'est tout un mode de fonctionnement, orienté davantage sur les questions socio-éducatives que sur l'instruction, qui nous interpelle. En multipliant les organes de surveillance des discriminations (bureaux de l'égalité, postes de délégué aux questions de genres, raciales et autres...), il semble que l'effort principal – ou en tous cas le plus médiatisé –

du système scolaire ne soit aujourd'hui plus l'instruction, mais la gestion des problématiques sociétales¹. Ainsi, sous prétexte de lutter contre la reproduction de stéréotypes véhiculés inconsciemment par les enseignants – le fameux « curriculum caché » –, les bureaucrates de l'égalité justifient et imposent leurs propres programmes de rééducation. Si une critique se fait alors entendre, elle est systématiquement taxée de « phobie » contre les minorités en question, désamorçant *de facto* les oppositions.

Concrètement, lorsque Mme Dayer, chargée des questions de genres au DFJC, vient « sensibiliser » à la *transidentité* sexuelle dans les écoles primaires, c'est en vue de prévenir des effets « délétères » que la représentation binaire homme-femme pourrait avoir sur un nombre infime d'élèves. Faire remarquer que, chez la grande majorité des enfants, cette « sensibilisation » consiste en un éclatement des points de repères fondamentaux pour l'identité que sont les pôles sexuels masculin et féminin, est alors évidemment assimilé à l'expression d'une transphobie latente ou assumée.

Pourquoi si peu d'opposition ?

Nous suggérons trois pistes. Premièrement, l'esprit critique ne semble pas faire partie des dispositions les plus présentes sur les bancs des futurs enseignants. A ce titre, le sociologue de l'éducation Romuald Normand faisait en 2006 déjà le constat lapidaire suivant : « La formation professionnelle des enseignants s'apparente à l'entrée dans une secte au sein de laquelle la « divine et universelle vérité » de la recherche scientifique ou le dernier « gourou » des théories de l'apprentissage et du management délivre son « message de salut » à des enseignants désarmés... » Il semble que la situation ne se soit guère améliorée depuis.

Deuxièmement, ainsi que le montre le recours à l'anonymat des « étudiants inquiets », mais aussi des contributeurs au dossier critique de l'école numérique²

ou encore de l'auteur du présent article, il règne, à la HEP Vaud comme dans beaucoup d'établissements scolaires, un climat intellectuel toujours plus intimidant pour qui se montrerait sceptique à l'encontre du progressisme aveugle du département. La routine des amalgames ramenant toute critique à de la haine y participe grandement.



Enfin, étant donné le lien étroit que la HEP Vaud entretient avec les directions d'école, il arrive souvent que les nouveaux directeurs se fassent les relais, conscients ou non, de ce « management du changement » orchestré depuis la Barre ou l'Avenue de Cour. La projection dans différents établissements de capsules vidéo éditées par la HEP est édifiante sur ce point. Le message sous-entendu de celles-ci est généralement grossier : être critique à l'encontre des réformes irréalistes et donc inapplicables du département ne serait que le symptôme d'une incapacité à accepter le changement³.

Et c'est à ce titre que nous manifestons notre inquiétude. Que les sociologues de l'éducation soient empêtrés dans les théories déterministes de Bourdieu depuis les années huitante pose déjà assez de problèmes en termes de pilotage éducatif. Mais que l'institution chargée de former les futurs enseignants rivalise d'ingéniosité pour faire adhérer ces

derniers à sa vision fantasmée et idéologique de l'école relève d'un autre degré de gravité. Et ce d'autant plus lorsque la menace succède aux tentatives d'endoctrinement comme le révèle la réaction de M. Petitpierre ou que la critique est réduite à une pathologie de prof réactionnaire. C'est, à bien des égards, des méthodes qui n'ont rien à envier aux régimes soviétiques. Est-ce vraiment là les conditions dans lesquelles nous voulons instruire les nouvelles générations ?

Anonyme

¹ Sur ce point, la HEP Vaud a au moins le mérite de prêcher par l'exemple. Le contribuable sera heureux d'apprendre que les 2,8 millions accordés à la rénovation des toilettes du bâtiment principal de l'école pédagogique ont notamment permis de supprimer tous les urinoirs des toilettes homme afin de les rendre plus inclusives. Premier pas vers l'heureux avènement d'une école enfin débarrassée de l'archaïque séparation binaire des lieux d'aisance.

² « L'école: vers un enfermement dans le numérique? » (Dossier), paru dans *Moins!*, journal romand d'écologie politique, n° 51, mars-avril 2021.

³ Mentionnons ici la projection, rapportée par plusieurs enseignants, de la courbe du changement de Kübler Ross afin d'indiquer les étapes, similaires à celles du deuil, que les professionnels auront à traverser pour arriver enfin à une école inclusive et bienveillante. Les enseignants critiques y sont considérés comme des réactionnaires coincés aux premiers stades de ladite courbe.

LA NATION

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
Edition
Ligue vaudoise
Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch
IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4
ICM Imprimerie Carrara Morges

La Ligue vaudoise et La Nation

Le woke lambda refuse toute argumentation. Aussi bien ce numéro spécial de *La Nation* n'espère-t-il pas le convaincre. Il s'adresse aux étudiants et aux professeurs qui ne supportent plus les pressions wokes et l'attitude peu claire, sur ce sujet, de la Direction de l'Université de Lausanne.

La Nation est l'organe bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement fédéraliste qui considère les questions politiques sous l'angle du bien commun du Canton de Vaud.

La Ligue vaudoise rejette la triple idéologie de l'individualisme, de la lutte des classes et de la planification étatique. Elle soutient l'effort syndical commun des patrons et des employés dans le cadre des conventions collectives et de la paix du travail. Elle défend l'indépendance et la neutralité armée de la Confédération.

Elle affirme l'existence d'une nature humaine stable, et induit sa doctrine de l'observation des réalités qui s'offrent à nos sens et à notre intelligence.

La Nation reconnaît la nécessaire autonomie de l'Université dans l'exercice de sa double fonction, qui est l'enseignement et la recherche. Sur les questions politiques, le campus n'offre ni légitimité ni compétence particulière, comme on le constate ces temps-ci.

La Ligue vaudoise pratique le dialogue en invitant tous les mercredis des personnes proches ou éloignées de ses conceptions, mais désireuses d'en découdre.

L'abonnement étudiant annuel à *La Nation* est de 35 francs. On peut aussi la recevoir gratuitement à l'essai durant trois mois. Abonnez-vous !

La Rédaction



www.ligue-vaudoise.ch

Wok·e: encore un péril jaune

Lorsqu'on parle de *wokisme*, les personnes non averties (ou non éveillées) pourraient penser qu'il s'agit d'un art traditionnel chinois consistant à préparer le repas du soir dans un wok, marmite profonde à fond arrondi couramment utilisé dans les techniques de cuisson chinoises : sautés, cuisson à la vapeur ou à la poêle, friture, pochage, ébullition, braisage, fumage, préparation de soupes, etc.

Et pourtant... Quels sont les préceptes de la religion woke? *Du passé faisons table rase! De l'histoire faisons table rase! De l'orthographe et de la grammaire faisons table rase! De la biologie faisons table rase!* Et qu'est-ce qu'on met ensuite sur une table rase? Un wok.

On ne nous ôtera donc pas de la tête que ce nouveau virus qui attaque l'intelligence et la rationalité pourrait trouver son origine non dans le Bronx ou dans les universités américaines, mais dans les éternuements sournois de quelque pangolin de l'Empire du Milieu.

On en voudra pour preuve que l'écriture inclusive, par exemple, n'est guère plus facile à déchiffrer que le chinois traditionnel. En outre, le concept de *wokisme* reste étroitement lié au *wok* puisqu'il consiste à faire sauter les repères, à mettre en ébullition la société, à enfumer les esprits et à ramollir les durs-à-cuire.

LE COIN DU RONCHON

Ce n'est pas tout à fait ça, bien sûr, et d'ailleurs la Chine est aujourd'hui moins réputée pour ses casseroles que pour ses ballons (on trouve des ballons *made in China* sur presque tous les terrains de foot et désormais aussi dans le ciel américain).